



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion et Visioconférence du Jeudi 2 décembre 2021 –

Présents : Marc Touchet (Président), Edouard Delamotte (partiellement), Claude Delforge (partiellement), Daniel Durand, Raymond Fournel, Alexandre Gougner, Pierre Micheau, Pascal Poidevin,

Excusé : Sébastien Cornec

Visio : Bertrand Voisin - Patrick Leiritz

Assiste : Brendan Barrau

Début 09H00

1- INTERVENTION DU PRESIDENT MARC TOUCHET

Marc Touchet remercie les membres présents à cette réunion qui mixte présentiel et Visio conférence, et espère que l'épidémie qui repart n'empêchera pas l'ANPDF et le football de maintenir leur activité.

Il revient sur la signature ce mercredi 19h00 d'une convention de partenariat pour 3 ans avec la Société CMC permettant à l'ANPDF de bénéficier d'une dotation financière, et de lui faire profiter ainsi qu'à tous les Districts, de son expertise et de ses tarifs sur les médailles, coupes et création de trophées. La convention a été signée au siège de la FFF. Un article sera mis en ligne.

Il est également décidé en séance de faire vivre le partenariat en offrant un avoir/bon d'achat de 200€ à chaque district qui organise une réunion de secteur à partir de janvier 2022.

Marc Touchet présente la constitution d'un groupe de travail avec le Collège des Présidents de Districts, constitué de 3 membres de chaque instance.

Pour le groupe de travail le président propose les 3 titulaires ci-dessous afin de respecter l'équilibre territorial (des secteurs entre ANPDF et Collège) il reconnaît que le secteur 1 aura deux représentants dans le schéma proposé :

- Raymond Fournel
- Sébastien Cornec
- Pascal Poidevin

Après échange entre les membres du groupe il est décidé de nommer Pierre Micheau suppléant comme suppléant de toute absence d'un des membres du groupe ANPDF

Le comité directeur donne son accord.

Le président remercie Claude Delforge pour avoir initié la démarche qui permettra la mise en œuvre d'un travail concerté entre les deux instances au profit des districts et du football amateur.



Il informe le comité qu'une réunion commune avec le bureau du collège est prévue le vendredi 10 décembre à 15 heures à la Fédération.

2- Point sur les commandes des Kits Golf Foot

Concernant les kits golf Foot offerts aux Districts par l'ANPDF, Marc Touchet informe que plus de 60 kits ont été commandés et distribués.

Il demande à Bertrand Voisin de récupérer la liste des districts n'ayant pas commandé pour les relancer par l'intermédiaire de l'animateur de secteur.

Il est également décidé en séance de livrer les kits restants au District du Calvados, afin d'en faire profiter certains districts lors de l'AG de Caen, sur des critères à définir ou via un tirage au sort : le choix dépendra du nombre de kits restant.

3- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Marc Touchet rappelle qu'il avait été demandé au Trésorier de travailler sur la mise en place d'une assurance permettant de protéger les membres du Comité et l'assistant administratif de leur activité dans le cadre des missions de l'ANPDF.

Raymond Fournel revient sur les échanges avec la responsable de la MDS, et propose les différentes formules d'assurance. Décision est prise en séance, le coût est de 187 €/an.

4- RETOURS SUR LES REUNIONS DES COLLEGES DU 13/11 – ASSEMBLEE FEDERALE (CDPA, quotas D1 / Arbitres auxiliaires...)

Le constat est général à savoir la difficulté du recrutement et de la fidélisation des arbitres dans la plupart des territoires. Face à cette situation il convient effectivement de trouver les moyens d'agir et les propositions sur le statut vont dans ce sens.

Marc Touchet évoque les propositions de modifications du statut de l'arbitrage, notamment les points qui avaient porté à discussion lors du collège :

- CDPA : laisser aux territoires la possibilité de laisser cette commission si elle fonctionne bien en l'état.
- Quota d'arbitres augmenté pour la division D1 : la position exprimée est d'éviter d'être que coercitif envers nos clubs surtout en district, et de laisser la liberté aux territoires de décider des obligations quant au nombre d'arbitres devant être rattachés au Club. Le Comité n'y est pas favorable



- Arbitres clubs : mesure intéressante d'autant que la plupart des clubs ont des profils arbitres occasionnels qui officient chaque WE avec leur club souvent avec les équipes réserves. Le Comité y est favorable

Rappelons toutefois qu'en cas de refus de la majoration d'un arbitre en D1, la valorisation à 0,5 des arbitres auxiliaires ne serait plus applicable.

Les membres considèrent également que c'est un travail sur la promotion, le développement et la fidélisation de l'arbitrage qui peut permettre d'inverser la tendance à la diminution de l'arbitrage, et qu'il faut travailler de concert avec les clubs.

Le président confirme que ce seront effectivement des mesures permettant aux territoires de s'organiser avec des personnels ressources comme des Conseillers Techniques en arbitrage, donc des nouveaux moyens financiers, qui seront à mettre en œuvre dans les années à venir.

Une position commune sera définie avec le bureau du collège sur ses textes lors de la réunion du 10 décembre

5- RETOURS SUR LES REUNIONS DE SECTEURS 4 – 5 - 2

Daniel Durand fait part du report de la réunion du secteur 3, laquelle est donc reportée sur le début de l'année 2022.

Pascal Poidevin revient sur l'excellente organisation du secteur 2, réunion organisée par Claude Delforge les 26/27 novembre. La réunion fut dense et les échanges furent positifs ainsi que les travaux réalisés. Il souligne que le compte-rendu sera mis en ligne prochainement.

Alexandre Gougnard revient sur sa réunion du secteur 5 des 22/23 octobre à Montauban, dont le Compte-rendu a été notifié et mis en ligne. Il remercie Jérôme Boscardi. Il anticipe la prochaine réunion à Périgueux fixée les 21/ 22 janvier 2022

Enfin, Edouard Delamotte et Raymond Fournel reviennent sur la réunion du secteur 4 les 15/ 16 octobre dans la Loire et remercie notre collègue Thierry Delolme pour la parfaite organisation.

Il est rappelé par Marc Touchet présent à la réunion de secteur 4, que les propos qui ont été tenus lors de la synthèse des ateliers et qui ont pu être considérés comme blessants (« sentiment d'insuffisance d'activité »), ne visaient en aucune manière le président et les membres du bureau du collège des présidents.



Le président et les membres du comité directeur se sont exprimés sur cet évènement lors du précédent CD et lors des réunions de secteurs, en ont tiré les enseignements pour éviter toute nouvelle maladresse d'organisation, le dossier est maintenant clos.

Concernant le secteur 1, la réunion est programmée ce Week end à Brest.

Marc Touchet engage le débat concernant la participation des membres honoraires à nos réunions de secteurs conformément à nos statuts qui ont été évoqués dans 3 réunions de secteurs.

Marc Touchet indique qu'il a été demandé à 2 collègues du secteur 2 de proposer un texte pouvant modifier les Statuts notamment pour définir la qualité d'honoraires, lequel texte serait débattu d'abord au sein de ce Comité avant d'être proposé vraisemblablement en AG extraordinaire s'il est validé par une majorité de secteurs notamment pour mieux définir la qualité d'honoraires.

6- POINT SUR LES ADHESIONS 2021/2022

Raymond Fournel fait un point précis des adhérents membres actifs et honoraires.

Il y a 83 présidents sur 91 qui ont adhéré, certains ont promis le paiement mais ne peuvent pas être comptabilisés à ce jour. Marc Touchet espère obtenir 88 ou 89 adhésions de Présidents de Districts, ce qui reste un chiffre très fort.

Concernant les membres honoraires, 24 ont cotisé.

Marc Touchet demande aux animateurs de relancer les membres actifs n'ayant pas encore adhéré, et fixe la date butoir au 31 décembre 2021, date après laquelle plus aucune communication ou relance ne sera donnée aux non-adhérents actifs et honoraires. Par conséquent, plus aucune adhésion ne sera acceptée après cette date. Cette règle sera valable pour les années futures.

7- POINT TRESORERIE

Raymond Fournel apporte les éléments financiers du moment, indiquant que l'association a dépensé à ce jour 52 371€ (dû au paiement des kits golf foot) et a été créditée de 55 953€.

8- DEMANDE DE CHANGEMENT DE SECTEUR

Marc Touchet lit la lettre du Président Eric WATTELIER du District des Pyrénées-Orientales, sollicitant de changer de secteur, passant du secteur 4 au secteur 5.

Il est en effet constaté que ce département par rapport à la carte des secteurs, est enclavé.

Pierre Micheau souligne les liens forts footballistiquement qui existent entre les « PO » l'Aude et l'Ariège et se déclare favorable à cette demande.



L'ensemble des Membres du Comité se prononcent favorablement au changement de secteur du District des Pyrénées-Orientales.

Il est également indiqué qu'il convient de maintenir un équilibre quant au nombre de district par secteur et une cohérence territoriale et sportive.

9- QUESTIONS DIVERSES

Prochain Congrès Caen septembre 2022 : Bertrand Voisin indique l'impérieuse nécessité de modifier les dates et de les avancer au **9-10-11 septembre**, en raison d'un évènement culturel sur la ville qui limite les places disponibles dans les hôtels et fait bondir les prix sur le Week-end préalablement retenu.

L'information sera délivrée à tous les membres par courriel dès demain.

- Organisation Congrès :

Le président propose de réfléchir à une nouvelle formule avec des ateliers de travail organisés le vendredi de 16h30 à 18h30, permettant notamment la rédaction d'une synthèse réfléchie par les animateurs et les rapporteurs le samedi matin pour le présenter lors de l'AG de l'après-midi.

Le samedi matin pourrait être consacré à des conférences de personnalités locales (arbitres haut niveau, Entraîneurs D1, experts...) qui pourraient se réaliser sous la forme de présentation de sa carrière ou d'un sujet d'actualité et se poursuivrait ensuite par des questions/échanges avec la salle de 9h30 à 11h30.

Le président demande que ce nouveau format soit présenté pour avis aux prochaines réunions de secteurs.

- Prochaines réunions du comité directeur de l'ANPDF

Le jeudi 27 janvier 2022

Le jeudi 31 mars 2022

Le vendredi 13 mai 2022

Le jeudi 30 juin 2022 à confirmer compte tenu des calendriers chargés de ce mois.

10- PROJET ANPDF 2022/2024

Le président rappelle que ce projet guidera l'action de l'association jusqu'à la fin du mandat d'où son importance d'un travail collectif du comité directeur qui sera présenté dans les secteurs.

Pierre Micheau estime nécessaire de prendre 2 heures pour travailler sur un plan d'actions, fort d'un diagnostic sur les forces et les faiblesses de l'association, et définir ensemble les actions qui doivent être menées sur les prochaines années.

Le travail (14h-16h) est réalisé en séance par les membres présents, via un document annexe.



Fin : 16H00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
Marc TOUCHET
Président ANPDF